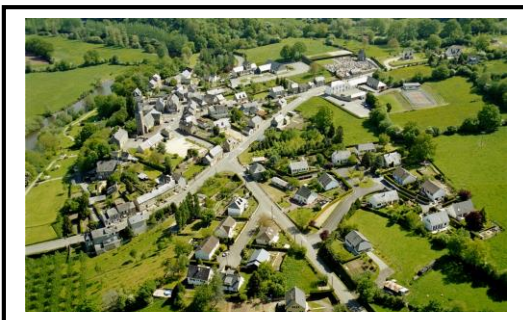
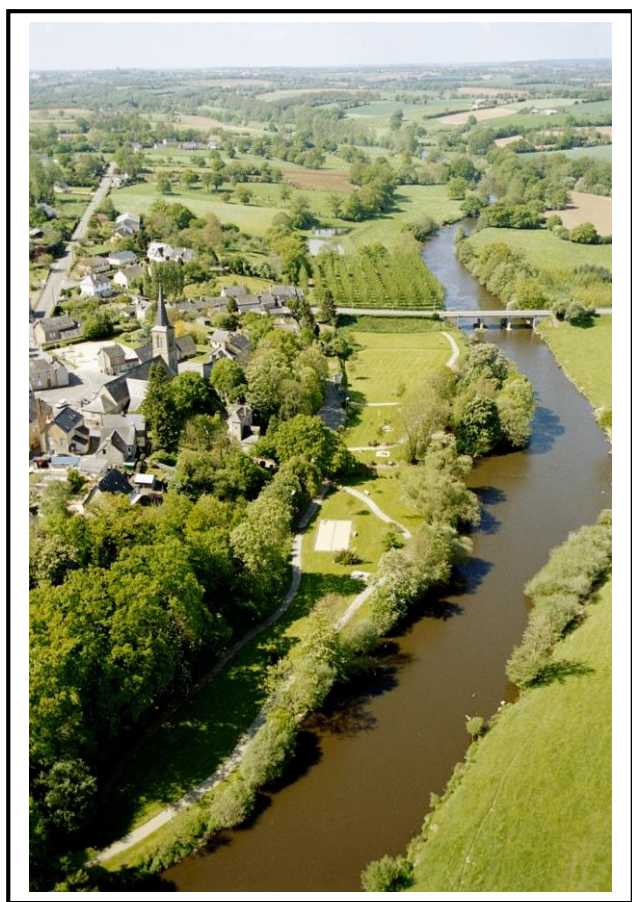




Département de la Mayenne
Commune de Saint-Fraimbault-de-Prières
Plan communal de sauvegarde

P C S

SAINT FRAIMBAULT DE PRIERES





Commune de Saint-Fraimbault-de-Prières

- PCS -

Diagnostic du risque et organisation communale

Cartographie des risques et vulnérabilités

F13 - Carte





Commune de Saint-Fraimbault-de-Prières
- PCS -
Diagnostic du risque et organisation communale
Le diagnostic du risque de rupture de barrage

F14

Quels sont les risques dans ma commune ?

Le risque est lié à la présence du barrage de Saint-Fraimbault sur la Mayenne. Ce barrage haut de 10,5 mètres a été bâti entre 1975 et 1978 et est situé au Nord de la commune (voir carte page précédente). Le volume de sa retenue est de 4,5 millions de m³. Il est destiné au soutien d'étiage, à la production d'électricité par la centrale hydraulique située au pied du barrage, à l'alimentation en eau potable et au tourisme.

Le flux provenant d'une rupture du barrage aurait un temps d'arrivée inférieur à 15 minutes. Il menacerait notamment :

- *Le Hameau du Bois ;*
- *Les habitations du Nord du Bourg de Saint-Fraimbault-de-Prières ;*
- *Les routes départementales n° 151, 157 et 266 et 266 E ;*

Quelles sont les mesures prises sur la commune?

-Par les services de l'Etat et par l'exploitant :

Les barrages sont des ouvrages intéressants la sécurité publique. A ce titre ils font l'objet de mesures de surveillance :

- consultation permanente** des ouvrages à l'aide d'appareils permettant de suivre avec précision leur comportement ;
- visites périodiques annuelles et décennales** par l'exploitant et les services de l'Etat chargés du contrôle ;
- exploitation statistique** de ces mesures permettant de distinguer les phénomènes réversibles liés aux variations du niveau de la retenue et de la température, des phénomènes irréversibles et évolutifs susceptibles de mettre en péril la stabilité de l'ouvrage.

-Par la commune :

- Information de la population** : *nouveau DICRIM, bulletin municipal et affichage réglementaire ;*
- Alerte de la population** : *par téléphone ou par un passage à domicile par la mairie ou par les élus.*
- ***Plan Communal de Sauvegarde** ayant vocation à organiser l'action de proximité pour faire face à un tout événement de sécurité civile.*

	Commune de Saint-Fraimbault-de-Prières - PCS - Diagnostic du risque et organisation communale Le diagnostic du risque inondation	F15
---	---	-------------------

Quels sont les risques d'inondation dans ma commune ?

- Dans la commune de Saint-Fraimbault-de-Prières, l'inondation de plaine est engendrée par des débordements de la Mayenne ;
- Les crues historiques de la Mayenne ont eu lieu en octobre 1966, novembre 1974 et janvier 1995;
- Pour cette rivière, la montée des eaux est relativement lente, et le temps d'inondation peut-être long (quelques jours) ;
- Les crues sont susceptibles de faire courir des risques aux personnes et d'entraîner des conséquences économiques ;
- En effet, les zones inondables concernent plusieurs constructions.
- Parmi les principaux enjeux de la zone inondable de Saint-Fraimbault-de-Prières, on recense :
 - des enjeux humains :
 - *2 habitations au lieu-dit « Le Bois » ;*
 - *7 habitations au Nord du Bourg de Saint-Fraimbault-de-Prières ;*
 - *Accessibilité difficile à la maison de retraite de St Georges de Lisle.*
 - des enjeux stratégiques :
 - *Pont, voies de circulation ;*
 - *Poste de refoulement et station d'épuration*
 - *Station de pompage*
 - *Le poste de transformation électricité de France en contrebas du barrage.*
 - des enjeux économiques :
 - *Elevages ;*
 - *Bâtiments agricoles ;*

Quelles sont les mesures prises sur la commune?

Les risques liés aux inondations font l'objet d'un ensemble de mesures préventives :

- Identification des zones exposées au risque dans le cadre de l'Atlas des Zones Inondables (AZI) et du PCS ;
- Aménagement et entretien des cours d'eau et des bassins versants ;
- Information de la population : [nouveau DICRIM et bulletin municipal](#).

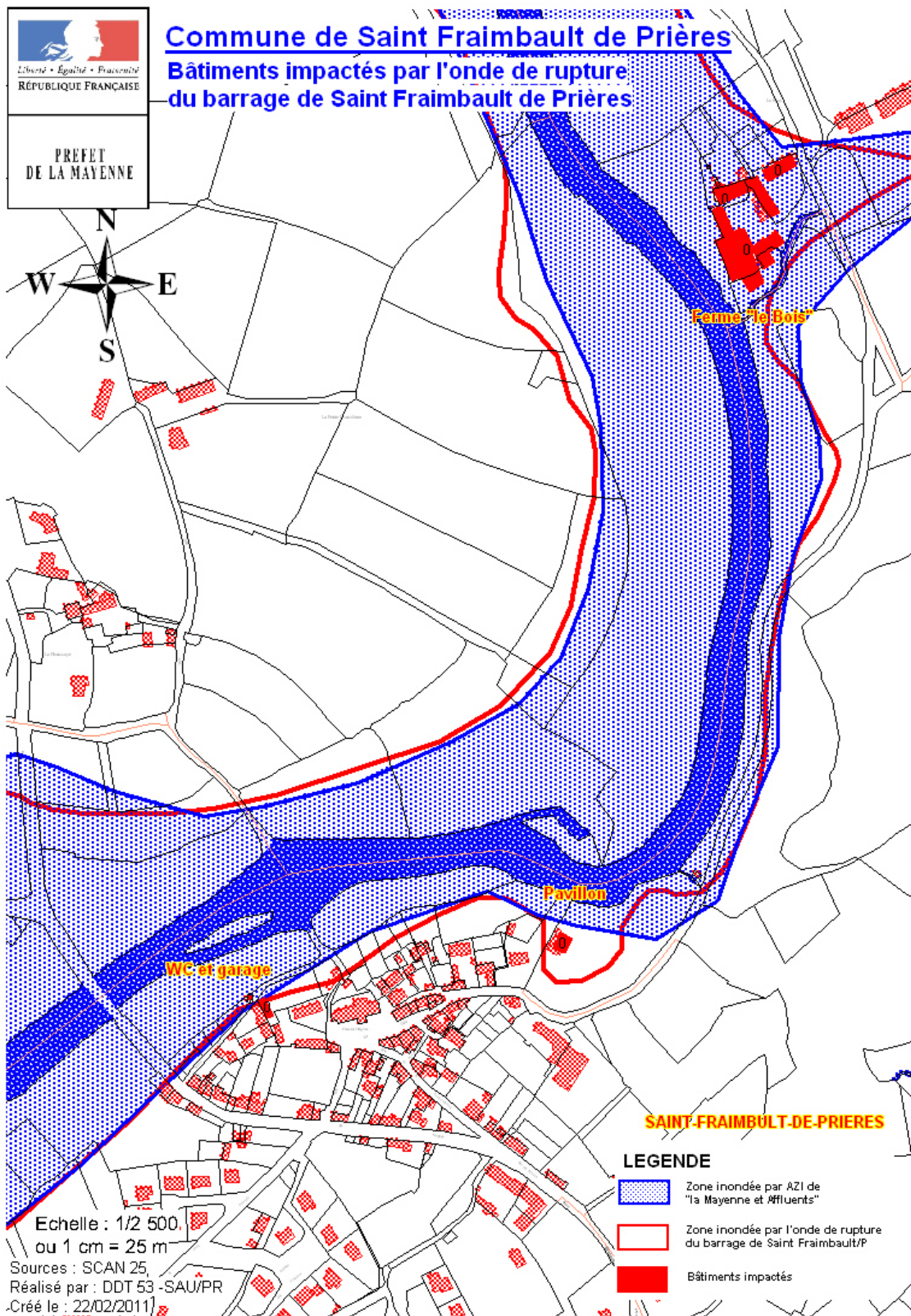
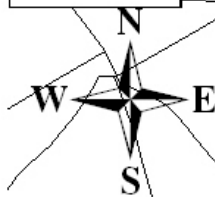


Commune de Saint-Fraimbault-de-Prières
- PCS -
Diagnostic du risque et organisation communale
Cartographie du risque inondation

F15 - Carte



Commune de Saint Fraimbault de Prières
Bâtiments impactés par l'onde de rupture
du barrage de Saint Fraimbault de Prières



	Commune de Saint-Fraimbault-de-Prières - PCS - Diagnostic du risque et organisation communale Le diagnostic du risque industriel	F16
---	---	-------------------

Quels sont les risques industriels dans ma commune ?

Dans la commune de Saint-Fraimbault-de-Prières, au lieu-dit Glaintin, le risque est lié à l'activité du centre d'enfouissement technique de classe 2, de la centrale d'enrobés et de la carrière qui sont soumises à autorisation au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (I.C.P.E).

La décharge (SFRT 53 - ex SITA FD) a comme activités principales :

- le stockage et le traitement des ordures ménagères ;
- l'élimination des déchets industriels ;
- la fabrication et le dépôt d'amendements fait à partir de matières végétales ;
- fabrication de bio-gaz et son traitement par transformation pour revente à ERDF.

La centrale d'enrobés (SA Baglione) a comme activité principale l'enrobage au bitume de matériaux routiers.

La carrière (SA Baglione) a comme activité principale l'extraction de sable et de gravier.

Quelles sont les mesures prises dans la commune ?

Les risques liés aux activités industrielles font l'objet d'un ensemble de mesures préventives :

- surveillance et alerte : en cas de danger, le Préfet (Service Interministériel de Défense et de Protection Civile) prévient les maires ;
- élaboration et mise en place, en cas de besoin, de plans de secours au niveau du département (plan ORSEC...) ;
- information de la population : DCS, DICRIM (plaquette), nouveau DICRIM et bulletin municipal.

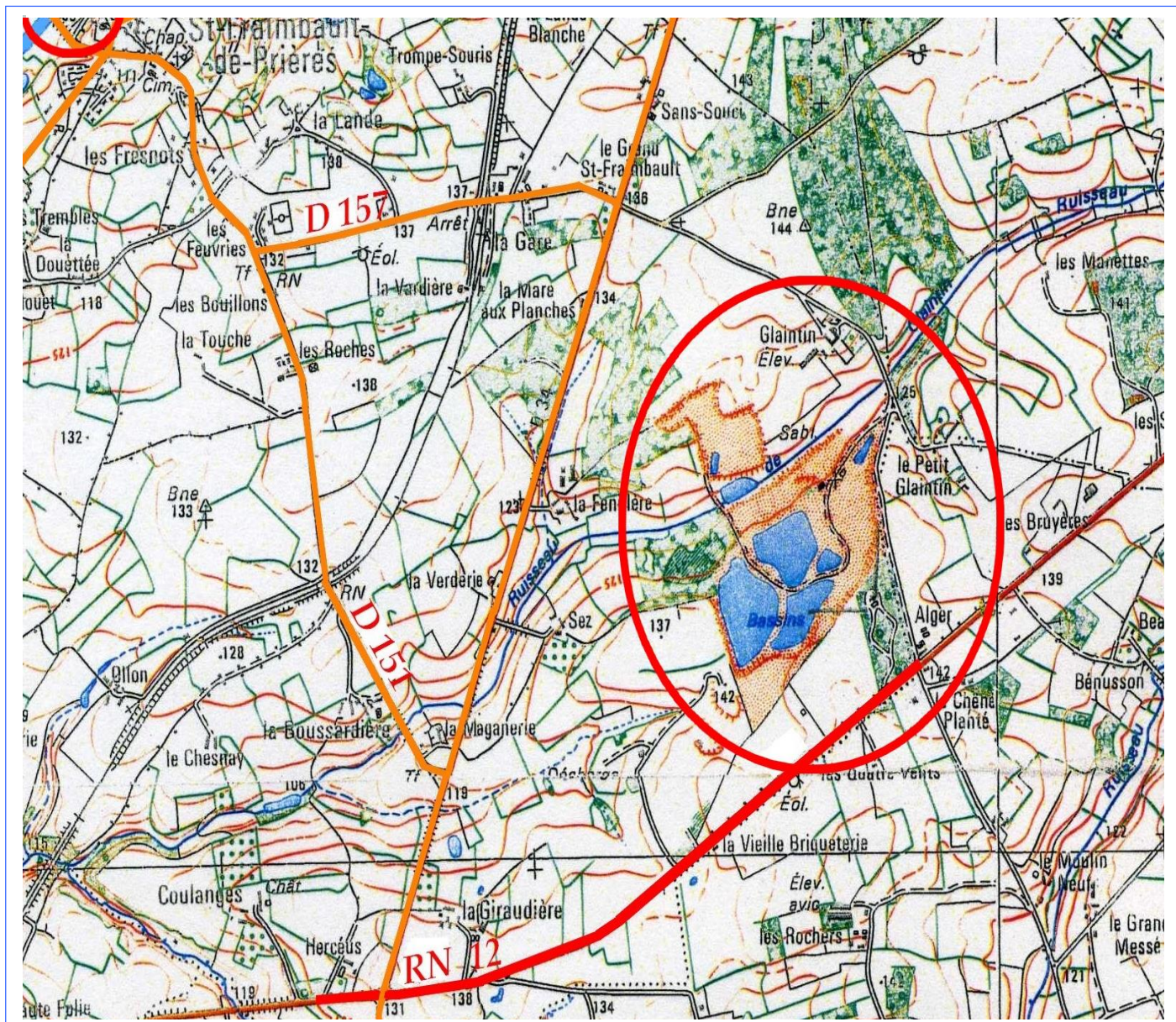
Parmi les principaux enjeux à proximité des deux établissements industriels, on recense :

- des enjeux humains :
 - *habitations ;*
- des enjeux stratégiques :
 - *voies de circulation structurantes (Route d'Alger + RN 12) ;*
- des enjeux économiques :
 - *entreprises, artisans, élevages ;*



Commune de Saint-Fraimbault-de-Prières
- PCS -
Diagnostic du risque et organisation communale
Cartographie du risque industriel

F16 - Carte



	Commune de Saint-Fraimbault-de-Prières - PCS - Diagnostic du risque et organisation communale Le diagnostic du risque transport de matières dangereuses par voie routière	F17
---	---	-------------------

Quels sont les risques dans ma commune ?

Compte tenue de la situation de la commune, on ne retient que le scénario d'un accident qui se produit lors du transport par voie routière.

La commune de Saint-Fraimbault-de-Prières est traversée par des axes de circulation importants, une route nationale et plusieurs routes départementales, ainsi que de nombreuses voies communales. Le risque « transport de matières dangereuses » peut intervenir sur toutes ces voies de circulation et en particulier les plus fréquentées, à savoir :

- *la RN 12 (Mayenne – Alençon) ;*
- *la RD 34 (RN 12 / Lassay les Chateaux) ;*
- *la RD 151 (traversée du bourg) ;*
- *la RD 266 (Mayenne – St Loup du Gast)*

Parmi les principaux enjeux à proximité des voies de circulation de Saint-Fraimbault-de-Prières, on recense :

- *des enjeux humains : les hameaux en bordure de la RN 12 et de la RD 34, la traversée de l'agglomération (RD 151 ET 266) ;*
- *des enjeux stratégiques :*
 - *voies de circulations structurantes (RN 12 et RD 34), pont de la RD 157 sur la Mayenne, RD 266 (desserte de la Maison de Retraite).*
- *des enjeux économiques :*
 - *activités économiques au carrefour de Coulanges (RN 12 – RD 34 – RD 7), RD 266 ;*

Bien que l'expérience montre que les accidents de TMD peuvent se produire en n'importe quel point d'une voie empruntée par cette catégorie de véhicules, il semble opportun d'appliquer l'information préventive en priorité aux axes de circulation les plus fréquentés supportant les grands flux de matières dangereuses et de destiner cette information aux habitants résidant à moins de 200 m de part et d'autres de ces axes.

Quelles sont les mesures prises sur la commune?

Information de la population : [nouveau DICRIM](#) et [bulletin municipal](#).